

# Le Saint-Mitréen

32

Journal municipal  
Mai 2026



**Saint-Mitre-les-Remparts : la performance budgétaire face aux contradictions de l'État**



Ville de Saint Mitre les Remparts



[www.saintmitrelesremparts.fr](http://www.saintmitrelesremparts.fr)

2	<b>Édito</b>
3	<b>Élections : de 1900 à 2026</b>
4-7	<b>Dossier spécial finances</b>
8	<b>Semaine de la citoyenneté</b>
9	<b>Point travaux</b>
10	<b>Zoom sur le marché</b>
11	<b>Retour en images</b>
12	<b>En bref</b>
13	<b>Conseil municipal</b>
14	<b>Portrait   État civil</b>
15	<b>Présentation saison culturelle</b>
16	<b>Agenda</b>

## 📞 Numéros et contacts utiles :

**Hôtel de ville** : 04 42 80 98 55

> [bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr](mailto:bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr)

**Police municipale** : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38

> [policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr](mailto:policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr)

**Services techniques** : 04 42 44 03 45

> [servicestechiques@saintmitrelesremparts.fr](mailto:servicestechiques@saintmitrelesremparts.fr)

**Service urbanisme** : 04 42 80 98 41

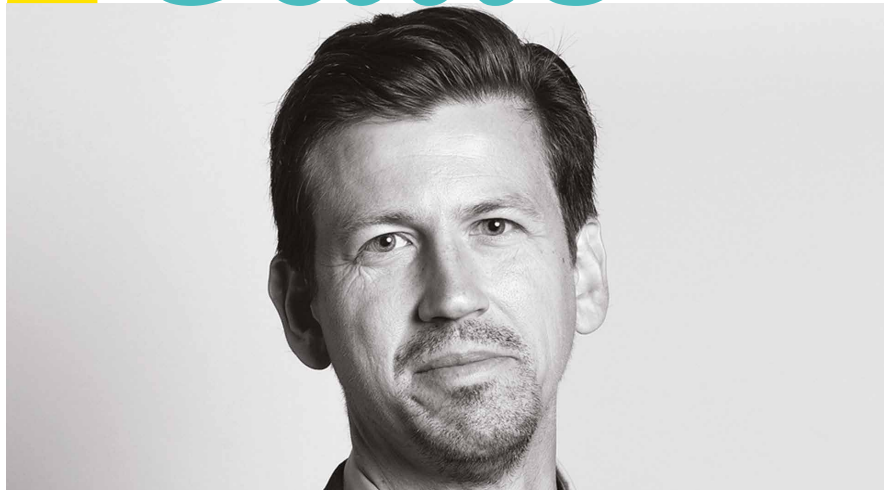
> [urbanisme@saintmitrelesremparts.fr](mailto:urbanisme@saintmitrelesremparts.fr)

**Espace Familles-Solidarités** : 04 42 06 74 16

> [ccas@saintmitrelesremparts.fr](mailto:ccas@saintmitrelesremparts.fr)

> [espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr](mailto:espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr)

**Collecte des déchets (Métropole)** : 0800 94 94 08



Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

Le printemps s'installe dans notre commune, avec son lot de projets, d'initiatives et d'attentes pour les mois à venir. Pourtant, derrière cette dynamique que nous souhaitons préserver, chacun mesure aujourd'hui les difficultés auxquelles les collectivités locales doivent faire face. Les communes, partout en France, évoluent désormais dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, marqué par de nombreuses incertitudes qui rendent l'exercice de gestion plus complexe que jamais.

Les décisions nationales, d'abord, pèsent fortement sur les finances locales. La hausse continue des coûts de l'énergie, des matières premières et des prestations impacte directement le fonctionnement quotidien de nos services publics. Dans le même temps, les perspectives concernant les dotations et les soutiens de l'État demeurent floues, obligeant les communes à avancer avec prudence. Cette situation nous impose de faire des choix réfléchis, sans jamais perdre de vue l'essentiel : maintenir la qualité du service rendu aux habitants.

À ces interrogations s'ajoutent celles qui concernent nos autres partenaires institutionnels. Le Département, confronté lui aussi à de fortes tensions financières, doit adapter ses priorités et ses capacités d'accompagnement. La Métropole, de son côté, fait face à des arbitrages complexes dans un environnement économique incertain. Ces évolutions ont naturellement des conséquences sur les projets portés par les communes, sur les calendriers d'investissement et sur les aides susceptibles d'être mobilisées demain.

Dans ce contexte, notre responsabilité collective est claire : continuer à agir avec sérieux, lucidité et mesure. Depuis le début du mandat, nous avons toujours privilégié une gestion rigoureuse des finances communales. Cette exigence n'est pas nouvelle, mais elle devient aujourd'hui plus indispensable encore. Chaque dépense doit être utile, chaque projet doit être pensé dans la durée, avec le souci constant de préserver les équilibres financiers de notre commune.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension face à ces contraintes qui dépassent largement le cadre de notre seule commune. Depuis plusieurs années, Saint-Mitre a montré sa capacité à avancer avec cohérence, à préserver son identité et à maintenir un esprit de proximité auquel nous sommes profondément attachés. Cette ligne de conduite restera la nôtre dans les mois et les années à venir.

Plus que jamais, nous continuerons à défendre les intérêts de notre commune auprès de l'ensemble de nos partenaires, afin que les projets essentiels pour notre territoire puissent être accompagnés et réalisés dans les meilleures conditions possibles. Nous garderons le cap avec détermination, en restant fidèles aux valeurs de responsabilité, d'écoute et d'engagement qui guident notre action municipale.

Avec toute ma considération et mon dévouement.

**Vincent Goyet**  
**Maire de Saint-Mitre-les-Remparts**  
**Conseiller départemental du canton d'Istres**

Le Saint-Mitréen n°32

Directeur de publication : Vincent Goyet

Rédaction : Loretta Moreno

Crédits photos : Céline Parenté-Devos, Loretta Moreno, Élus, Adobe Stock, DR.

Réalisation : Service communication

Tirage : 3100 exemplaires

Périodicité : 6 numéros annuels

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2026

N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.  
Impression : Mosaïques Impressions, St-Victoret

Ne pas jeter sur la voie publique.

## Quand les municipales racontent l'histoire du village



En 2026, une seule liste était soumise au vote des Saint-Mitréens. Un fait rare dans l'histoire locale, qui invite à remonter le fil des élections municipales, de 1900 à aujourd'hui.

En 2026, les Saint-Mitréens étaient appelés aux urnes dans une configuration devenue très rare : **une seule liste était candidate**. Avec 4873 inscrits, 2 066 suffrages exprimés et 50,42% de participation, **la liste conduite par Vincent Goyet a recueilli 100% des voix exprimées**. Une situation singulière dans l'histoire politique locale, puisqu'il faut remonter à **1971 pour retrouver un scrutin comparable**. Cette année-là, Marius Fournier, alors maire sortant, était lui aussi seul en lice, dans une commune qui comptait 1 073 inscrits et affichait une participation de 87,88%.

### Un village, des noms et des métiers

Mais l'histoire électorale saint-mitréenne commence bien avant cela. **En 1900, la commune ne comptait que 200 électeurs inscrits**. Joseph Jauras est alors élu maire, avant de démissionner dès le lendemain "en raison de son âge". Son fils, Zozime Jauras lui succède quelques semaines plus tard. À cette époque, les conseils municipaux reflètent encore **très directement la vie du village : maréchal-ferrant, cultivateurs, propriétaires, boucher, cordonnier, maçon...** Les noms qui reviennent au fil des scrutins - Jauras, Gautier, Sabatier, Colombard, Bonzom,

Pascal - dessinent le portrait d'un **Saint-Mitre rural, familial, structuré autour de ses terres, de ses métiers et de ses grandes figures locales**.

Pendant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, **les élections se jouent dans un cercle électoral réduit, mais très mobilisé**. En 1929, on ne compte encore que 106 inscrits, avec une participation de 84,9%. En 1935, elle atteint même 91,54%, lors d'un scrutin opposant Irénée Sabatier à Jules Gautier. **Voter est alors un acte de proximité immédiate** : chacun connaît les candidats, leur famille, leur métier, leur rôle dans la vie communale.

### Une commune qui grandit, un jeu politique qui évolue

Après la Seconde Guerre mondiale, la vie politique locale se structure davantage : **les étiquettes apparaissent plus nettement, entre Républicains indépendants, PCF, PS ou listes sans étiquette**. Les années 1960 et 1970 marquent l'installation durable de Marius Fournier à la tête de la commune. Élu maire en 1962, confirmé en 1965, puis en 1971, il accompagne une période où Saint-Mitre change d'échelle : le nombre d'inscrits passe de 599 en 1965 à 1073 en 1971, puis 2312 en 1977. **La commune grandit, et avec elle, le jeu démocratique se densifie**.

### Les maires de la commune de 1900 à 2026 :

20/05/1900 – 21/05/1900 | Joseph JAURAS

03/07/1900 – 03/04/1905 | Zozime JAURAS

11/04/1905 – 25/01/1920 | Marius GAUTIER

25/01/1920 – 19/10/1947 | Irénée SABATIER

19/10/1947 – 03/05/1953 | Jules GAUTIER

03/05/1953 – 08/03/1959 | Antoine NIECK

15/03/1959 – 14/05/1962 | Jules GAUTIER

23/05/1962 – 24/03/1989 | Marius FOURNIER

24/03/1989 – 27/03/2012 | Christian BEUILLARD

05/04/2012 – 03/07/2020 | Béatrice ALIPHAT

3/07/2020 réélu le 21/03/2026 | Vincent GOYET

**À partir de 1977, les scrutins deviennent plus disputés**. Trois listes s'affrontent cette année-là. En 1983, un second tour est nécessaire, avec une fusion entre les listes PCF et PS. Puis 1989 marque une véritable alternance : Christian Beuillard l'emporte au second tour avec 58,61% des voix face à Marius Fournier. **Une page importante se tourne alors, après plusieurs décennies de continuité politique**.

**Regarder les résultats municipaux de Saint-Mitre-les-Remparts sur plus d'un siècle, c'est observer une commune en mouvement**. On y voit le passage d'un village de quelques centaines d'électeurs à une commune de près de 5000 inscrits. On y lit aussi **l'évolution des métiers, des sensibilités politiques, des équilibres locaux et des formes d'engagement**.

L'élection de 2026 appartient donc à la catégorie des scrutins atypiques. Une seule liste, 29 élus désignés dès le premier tour, puis un maire réélu par le conseil municipal à l'unanimité de ses membres. Au-delà du résultat, ce rendez-vous électoral restera comme une curiosité dans l'histoire politique locale, à replacer dans le temps long. **Car chaque élection municipale laisse une trace : elle raconte une époque, une population, un contexte, et un morceau de notre histoire commune**.

## Un budget maîtrisé au service du quotidien et des habitants



Malgré un contexte contraint, la commune maintient le cap : pas d'augmentation des taux d'imposition locaux, une gestion rigoureuse et des services préservés.

Adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 27 avril, le budget primitif 2026 s'inscrit dans un contexte national particulièrement contraint. Comme de nombreuses communes, Saint-Mitre-les-Remparts doit faire face à une équation de plus en plus complexe: maintenir des services publics de qualité, accompagner les habitants, entretenir ses équipements et préparer l'avenir, tout en composant avec des ressources fragilisées.

Le budget primitif 2026 s'élève ainsi à 15 161 887€, en baisse de 2,52 % par rapport à 2025. Dans le détail, la section de fonctionnement atteint 9 373 000€, soit une hausse limitée à 0,69 %, tandis que la section d'investissement s'établit à 5 788 887€.

Cette construction budgétaire traduit une volonté claire : préserver les équilibres financiers de la commune dans un environnement défavorable. Car les marges de manœuvre

des collectivités font face au désengagement progressif de l'État. La baisse des dotations, engagée depuis plusieurs années, réduit les recettes disponibles, alors même que les charges supportées par les communes continuent d'augmenter.

### Une pression financière toujours plus forte

À Saint-Mitre-les-Remparts, cette situation est toujours aggravée par le prélèvement au titre de la loi SRU, maintenu à un niveau très élevé. Cette pénalité pèse lourdement sur le budget communal, malgré les efforts engagés par la Ville en matière de logement. Les promesses des représentants de l'État en vue d'une révision de ce prélèvement n'ont, à ce jour, pas été respectées.

Dans ce contexte, la municipalité fait pourtant le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux. Cet engagement vise à préserver le pouvoir

### Une dette mobilisée pour investir

Au 31 décembre 2025, l'encours de la dette de la commune s'élève à 4,09 millions d'euros, soit 670 € par habitant.

Cette évolution accompagne le financement des projets structurants engagés par la municipalité, tout en maintenant une ligne budgétaire claire : pas d'augmentation des taux d'imposition locaux, une maîtrise des dépenses de fonctionnement et la poursuite des investissements utiles au quotidien des Saint-Mitréens.

Concrètement :

- Dette par habitant : 670 €
- Service de la dette prévisionnel : 421 000 €
- 0% d'augmentation des impôts locaux

d'achat des Saint-Mitréens, alors que les contribuables subissent déjà, par ailleurs, la revalorisation nationale des bases fiscales.

### Tenir le cap sans alourdir la fiscalité

Cette stabilité fiscale repose sur un travail rigoureux. Les services municipaux sont mobilisés pour optimiser les dépenses sans renoncer à la qualité du service rendu à la population.

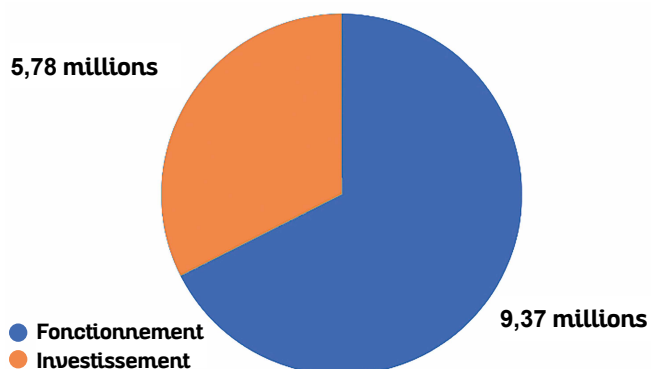
Cette gestion prudente permet de préserver les priorités du quotidien : le soutien aux familles, aux personnes en difficulté, aux associations... Les investissements sont également priorisés de manière ciblée, notamment pour l'entretien du patrimoine communal, les écoles, la sécurité etc.

À travers ce budget 2026, la commune confirme donc sa gestion rigoureuse et des services préservés et améliorés.

Budget Ville	BP 2025	BP 2026	% évolution
Fonctionnement	9 308 725,00 €	9 373 000,00 €	0,69%
Investissement	6 244 408,00 €	5 788 887,00 €	-7,29%
Total	15 553 133,00 €	15 161 887,00 €	-2,52%

Ces chiffres traduisent une gestion prudente et responsable, dans un contexte contraint, avec un objectif : maintenir les services à la population sans alourdir la fiscalité locale.

# Comment se décompose le budget communal ?



Le budget 2026 s'élève au total à 15,16 millions d'euros, décomposé en deux sections : fonctionnement et investissement. Le fonctionnement est constitué des opérations courantes, l'investissement des opérations non courantes, c'est-à-dire de nature à modifier le patrimoine de la commune. Ces deux sections sont elles-mêmes composées des dépenses et des recettes, qui doivent s'équilibrer.

Les subventions sollicitées mais non encore notifiées ne peuvent pas être prises en compte au moment de l'élaboration du budget primitif, ce qui conduit à faire apparaître un emprunt d'équilibre avec la volonté de ne pas avoir besoin de le mettre en œuvre. C'est ce qui a pu être réalisé pour les années 2024 et 2025.

## Dépenses : 15 161 887 €

Fonctionnement			Investissement		
Charges de personnel 4,6 M€	Charges générales 4,11 M€	Opé. d'ordre 479 282 €	Équipement 3,9 M€		
		Intérêts d'emprunt 122 588 €			

## Recettes : 15 161 887 €

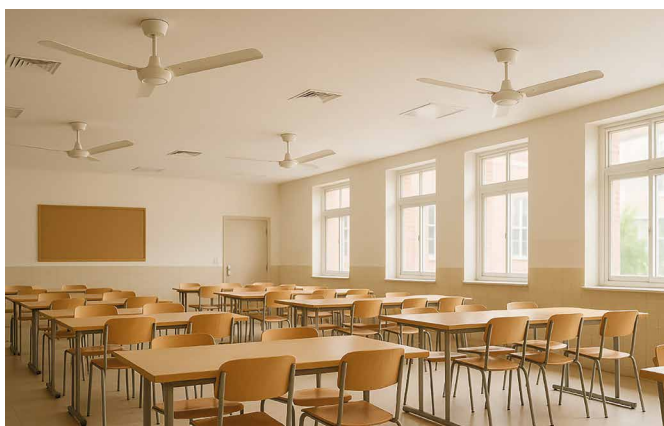
Fonctionnement			Investissement		
Impôts et taxes (dotations de l'État, de la Métropole, taxe foncière, de séjour...) 6,6 M€	Résultat d'excédent 834 749 €		Subventions d'équipement 2,3 M€		Opérations sous mandat 1,1 M€
	Dotations et participations diverses 834 695 €		Recettes financières 898 692 €		
	Produits de services (restauration, vente, spectacles...) 618 872 €	Opérations d'ordre 219 030 €			Emprunts 700 000 €
		Autres produits de gestion 64 899 €			

# 5 millions d'euros investis pour le quotidien

En 2026, la commune engage plus de 5 millions d'euros pour concrétiser plusieurs projets structurants : écoles, voirie, sécurité, entretien du patrimoine communal... liste non-exhaustive



Opération : rénovation énergétique du groupe scolaire Jean Rostand, identifié comme rassemblant les bâtiments les plus énergivores donc prioritaires à rénover. Le confort d'été comme d'hiver pour les usagers devrait évidemment en être amélioré. À l'isolation par l'extérieur de chacun des bâtiments s'ajoute un projet d'installation de panneaux photovoltaïques afin que la commune devienne progressivement productrice de l'énergie dont elle a besoin.  
Coût prévisionnel : 600 000 € en 2026 et 600 000 € en 2027



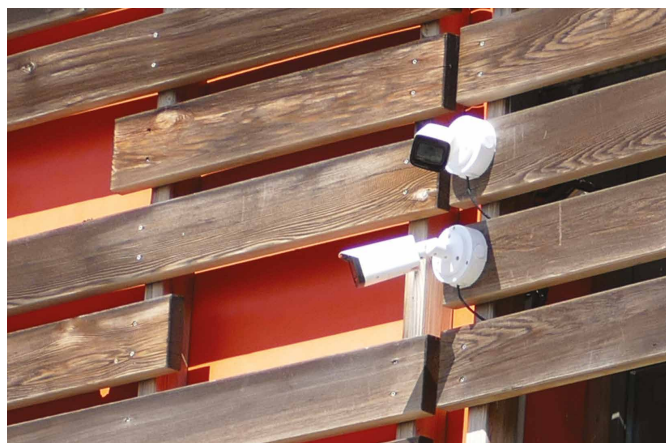
Opération : Fourniture et installation de brasseurs d'air dans les deux groupes scolaires.  
Coût prévisionnel : 50 400 €



Opération : divers travaux dans les cours des deux groupes scolaires.  
Coût prévisionnel : 48 280 €



Opération : réhabilitation du parking du Calvaire et un complément de travaux de voirie.  
Coût prévisionnel : 143 200 €



Opération : modernisation du réseau de vidéoprotection.  
Coût prévisionnel : 150 000 €



Opération : Étanchéité de la toiture de différents bâtiments communaux.  
Coût prévisionnel : 143 700 €



Opération : enfouissement des réseaux électriques et de téléphonie.  
Coût prévisionnel : 204 932 €



Opération : aménagements publics autour de la future résidence seniors.  
Coût prévisionnel : 85 000 €



Opération : remplacement de poteaux incendie dans la commune.  
Coût prévisionnel : 25 200 €



DE

# RÉUNIONS QUARTIERS

**15, 16, 17 et 18 juin 2026**

## PLATEAU VILLAGEOIS

**Salle du Conseil municipal - 15/06 - 18h30**

## ZAC DES ÉTANGS

**Salle de la Source - 16/06 - 18h30**

## LES ÉCARTS

**Salle du Conseil municipal - 17/06 - 18h30**

## VARAGE-MASSANE

**Salle polyvalente de Varage - 18/06 - 18h30**

*Ouvertes à tous*

# Archéologues en herbe à Saint-Blaise

Pendant les vacances de Pâques, le **site archéologique de Saint-Blaise** a accueilli de jeunes curieux pour une semaine d'ateliers gratuits autour de l'archéologie et de l'histoire. Réservés aux enfants de 7 à 12 ans, ils découvraient chaque jour une activité différente : **fouille archéologique, tissage gaulois, mosaïque, construction d'une maison gauloise ou encore chasse au trésor sur le site.**

Alix, 8 ans et demi, a participé à toute la semaine. Dès le premier jour, elle a découvert le **bac à fouilles**, préparé par les archéologues avec des artefacts, des fossiles et différents objets à retrouver à l'aide de matériel adapté. *"On cherchait, on trouvait plein d'objets, et après on parlait de ce que c'était et d'où ça venait"*, raconte-t-elle.

Le lendemain, changement d'ambiance avec un **atelier de tissage gaulois**. Les enfants ont fabriqué des **bracelets en tissu** grâce à un dispositif simple : deux petits bouts de bois, des fils attachés à la ceinture et à la table, et beaucoup de patience. Le troisième jour, **place à la mosaïque**, réalisée avec une méthode originale : des crozets, détournés pour l'occasion en petits carreaux à assembler.

L'un des temps forts de la semaine a aussi été la **construction d'une maison gauloise**. Terre, paille, eau, briques, tamis, les enfants ont mis les mains dans la matière pour comprendre **comment on pouvait bâtir autrefois**. Une activité très concrète, à laquelle les parents ont également participé avec enthousiasme.

Pour clôturer la semaine, les participants se sont lancés dans une **chasse au trésor au cœur des ruines**. Leur mission : retrouver des petits cailloux colorés cachés sur le site. Une fois la quête terminée, les enfants ont même prolongé l'aventure par une **partie de cache-cache dans les vestiges**. La matinée s'est conclue par la remise de bonbons, de cartes postales et d'un diplôme d'archéologue.

*"C'était super"*, résume Alix, qui n'a pas hésité longtemps avant de désigner son moment préféré, la chasse au trésor. Mieux encore : cette semaine lui a donné **envie de devenir archéologue**.

Avec ces ateliers, Saint-Blaise confirme **sa vocation de site vivant**, où le patrimoine se découvre par l'expérience, le jeu et le plaisir d'apprendre. Une manière simple et joyeuse de transmettre l'histoire aux plus jeunes, en leur donnant, le temps de quelques matinées ou après-midis, **le sentiment de devenir de véritables explorateurs du passé.**



## Le marché provençal, rendez-vous gourmand du mercredi



Chaque mercredi matin, l'esplanade Vaillant accueille le marché provençal de Saint-Mitre-les-Remparts. Un rendez-vous de proximité où se mêlent produits frais, savoir-faire local et histoires de famille.

Chaque mercredi matin, l'esplanade Vaillant s'anime au rythme du **marché provençal**. Les habitués y retrouvent leurs commerçants, les gourmands viennent composer leur panier, et chacun profite de cette ambiance simple et conviviale qui fait le charme des marchés de village.

À Saint-Mitre-les-Remparts, certains étals racontent **une véritable histoire de transmission**. Franck, poissonnier, a pris la suite de ses parents, déjà présents sur le marché dès 1982. Il propose des poissons de Méditerranée : merlan, rouget, daurade, loup, maquereau, calamar ou thon rouge en saison, poissons d'océan, mais aussi poutargue, soupe de poissons et brandade.

Le marché fait aussi **la part belle aux producteurs locaux**. Sylvie et Philippe Ancelin, installés route de Massane, élèvent brebis et chèvres laitières. Présents depuis 10 ans sur le marché, ils proposent fromages de chèvre, brousse, faisselles et tommes de brebis. José Pigaglio, fidèle du marché

depuis 1984, propose quant à lui **sa propre production de miel**, issue notamment de ruches installées à Saint-Mitre-les-Remparts, ainsi que de l'huile d'olive du Ventoux.

Le **célèbre domaine de Mauvejane** est représenté par Aurélie, qui cultive avec son mari des fruits et légumes bio à Massane. On retrouve sur son étal des produits de saison et une huile d'olive bio récoltée à la main. Du côté des fruits et légumes, Robert Zavattoni, présent depuis 1985, perpétue lui aussi une tradition familiale ancienne, avec une production cultivée entre Saint-Mitre-les-Remparts, Port-de-Bouc et Martigues.

### Des histoires de famille et de fidélité

Le **marché, c'est aussi une affaire de générations**. Marie-France, présente depuis 45 ans avec ses œufs et volailles, poursuit une histoire familiale commencée par sa mère et ses grands-parents, depuis leur ferme

de Port-de-Bouc. Même esprit pour la boucherie de Christophe et Quentin, père et fils, présents depuis 37 ans, qui proposent notamment viande chevaline, porc du Ventoux, veau de la Drôme, bœuf charolais et charcuterie maison.

À leurs côtés, Clarisse et Jean-Philippe, habitants de Saint-Mitre-les-Remparts, proposent depuis trois ans fruits et légumes, avec des produits locaux en saison. Les amateurs de fromages, de charcuterie et d'épicerie fine retrouvent également Éric, présent depuis 11 ans, avec une sélection de produits fermiers choisis avec soin dans toute la France.

Plus qu'un simple lieu d'achat, le marché provençal du mercredi est un rendez-vous vivant et profondément humain. On y vient pour remplir son panier, mais aussi pour échanger, demander un conseil, retrouver des visages connus et faire vivre un commerce de proximité précieux. À Saint-Mitre-les-Remparts, le marché reste un concentré de terroir, de fidélité et de convivialité.

# Retour en images

Retour en images sur quelques événements ayant pris place à Saint-Mitre ces dernières semaines (liste non exhaustive).



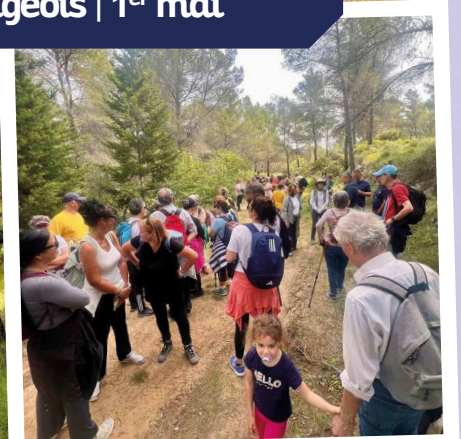
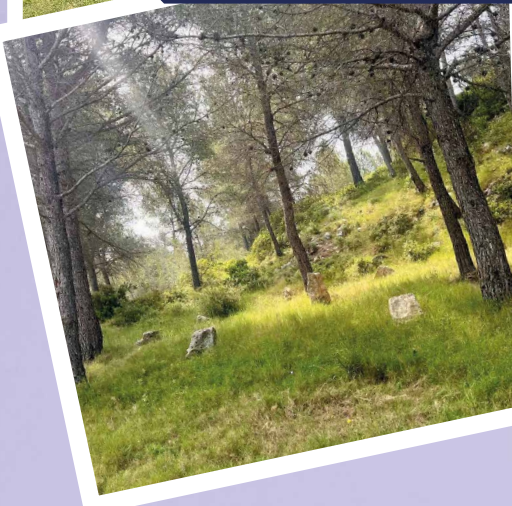
## Carnaval 'Saint-Mitre en elfe' | 12 avril



## Balade des villageois | 1<sup>er</sup> mai



Soirée Jazz 'The Yellows' au théâtre de la Manare | 11 avril



## Passeports et cartes d'identité : 1000 titres délivrés



Depuis l'ouverture du service en fin d'année 2024, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports se sont enchaînées... Et le lundi 27 avril dernier, un cap important a été franchi : 1000 titres délivrés !

Un chiffre qui témoigne à la fois de l'utilité du service pour les habitants, mais aussi de son attractivité, avec de nombreuses demandes extérieures à la commune.

Bravo aux agents du service pour leur engagement, leur professionnalisme et leur disponibilité au quotidien. Leur travail permet d'accompagner chaque usager dans ses démarches avec efficacité et bienveillance.

Au-delà du chiffre, cette étape confirme la pertinence de ce nouveau service municipal, pensé pour simplifier le quotidien des habitants et leur éviter des déplacements dans d'autres communes. Prise de rendez-vous, constitution du dossier, accompagnement administratif : les agents assurent un accueil de qualité à chaque étape, dans un domaine où l'anticipation reste essentielle. Un service de proximité essentiel, désormais bien ancré dans le quotidien des Saint-Mitréens... et au-delà !

Vous avez un projet de voyage ou un renouvellement à prévoir ?

Pensez à anticiper vos démarches via notre site internet :

<https://www.saintmitrelesremparts.fr/service-etat-civil-citoyennete/>

## Augmentation de la prime de naissance : de 50€ à 100€



Le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale s'est réuni afin de voter son budget pour l'année à venir. Dans ce cadre, une mesure concrète en faveur des familles a été adoptée : la prime de naissance est augmentée et portée à 100 €. Cette aide témoigne de la volonté du CCAS d'accompagner les Saint-Mitréens dans les moments importants de leur vie, en apportant un soutien simple, utile et symbolique aux jeunes parents.

Cette décision s'inscrit pleinement dans les objectifs financiers de la municipalité : maintenir les taux de taxe foncière sans augmentation, maîtriser les dépenses publiques, tout en continuant à développer les services rendus à la population.

Une manière concrète d'allier sérieux budgétaire, solidarité locale et attention portée aux familles. Bravo à toutes les mamans et à tous les papas !

## Handiloisirs : un guide pour des loisirs accessibles à tous

Le Département des Bouches-du-Rhône propose Handiloisirs, un guide numérique qui recense les activités de loisirs accessibles aux personnes en situation de handicap sur le territoire bucco-rhodanien.

Culture, ateliers, activités de plein air, sports aquatiques, sports collectifs : plus d'une centaine d'activités accessibles sont actuellement référencées.

Cette plateforme vise également à encourager les associations, les communes et les structures de loisirs à développer des activités accessibles au plus grand nombre.

Plus d'informations sur : [handiloisirs.departement13.fr](http://handiloisirs.departement13.fr)

## Déjections canines : Saint-Mitre propre



Malgré la mise à disposition de distributeurs de sacs à déjections canines sur plusieurs points stratégiques de la commune depuis 2023, nos services techniques constatent encore trop régulièrement la présence d'excréments dans l'espace public, notamment dans les espaces verts.

Au-delà du désagrément évident pour les promeneurs, les enfants ou les agents chargés de l'entretien, les déjections canines posent aussi des problèmes de propreté urbaine et de salubrité publique. Chaque propriétaire de chien est donc tenu de ramasser les déjections de son animal lors de ses sorties.

Pour rappel, des distributeurs de sacs sont installés dans une dizaine de lieux de passage, notamment place Neuve, aux abords de l'école Édouard Vaillant, au moulin, à la Maison de la Jeunesse, sur les plages de Massane et de Varage, ou encore à proximité des espaces publics les plus fréquentés.

Le non-ramassage des déjections canines sur la voie publique est passible d'une contravention de 4<sup>e</sup> classe, soit 135 €, à laquelle peut s'ajouter une contribution aux frais de nettoyage.

Préserver un cadre de vie agréable est l'affaire de tous : un sac, un geste, et une commune plus propre pour chacun.

Retrouvez sur cette page un résumé des comptes-rendus des conseils municipaux, avec les délibérations votées et le nombre de votants - pour - contre - abstention. Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet : [www.saintmitrelesremparts.fr](http://www.saintmitrelesremparts.fr)

## Séance du 9 avril 2026

Votants  
Pour  
Contre  
Abstentions

### INSTITUTIONNEL

2026-11	Institutionnel - Délégations du conseil municipal au maire	28	28	0	0
2026-12	Institutionnel - Indemnités des adjoints et des conseillers municipaux délégués	28	28	0	0
2026-13	Institutionnel - Fixation des modalités d'exercice du droit à la formation des élus	28	28	0	0
2026-14	Institutionnel - Élection des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS	28	28	0	0
2026-15	Institutionnel - Élection des membres de la commission d'appel d'offres	28	28	0	0
2026-16	Institutionnel - Conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission délégation du service public	28	28	0	0
2026-17	Institutionnel - Élection des membres de la commission délégation de service public	28	28	0	0
2026-18	Institutionnel - Élection des représentants au GIPREB	28	28	0	0
2026-19	Institutionnel - Élection des représentants au CISPD	28	28	0	0
2026-20	Institutionnel - Désignation des représentants de la commune au sein de la SPL énergies	28	28	0	0
2026-21	Institutionnel - Désignation du conseiller municipal en charge des questions de Défense	28	28	0	0

### FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

2026-22	Finances - Adoption du règlement budgétaire et financier	28	28	0	0
2026-23	Finances - Présentation du rapport sur les orientations budgétaires et tenue du débat	28	28	0	0
2026-24	Finances - Éducation - Attribution d'une subvention au collège Daudet d'Istres	28	28	0	0
2026-25	Finances - Festivités - Régie de recettes 'services divers' - actualisation de la participation financière pour le vide-greniers	29	29	0	0
2026-26	Commande publique - Avenant n°1 au MAPA 2024-05 'Travaux de végétalisation et réaménagement apaisé de la place Neuve - renaturation du centre historique - Lot 1 VRD'	29	29	0	0

### URBANISME

2026-27	Urbanisme - Incorporation du biens vacants et sans maître dans le domaine communal	29	29	0	0
---------	--	----	----	---	---

### PERSONNEL

2026-28	Personnel - Modification du tableau des effectifs - Création d'un emploi d'adjoint administratif territorial à temps complet et d'un emploi d'animateur territorial à temps complet	29	29	0	0
---------	---	----	----	---	---

## Doriane Soukiassian (Appaloosa Tattoo) : le dessin dans la peau

Illustratrice, créatrice de personnages et tatoueuse depuis dix ans, **Doriane Soukiassian a le dessin dans l'âme et dans la peau.** Avec **Appaloosa Tattoo**, installé depuis fin mai 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts, elle met son **univers artistique au service des histoires de chacun.**

Doriane Soukiassian a grandi à Saint-Mitre-les-Remparts depuis l'âge de 4 ans. Très tôt passionnée par le dessin, elle part étudier à **Lyon à l'école supérieure d'art Emile Cohl.** Diplômée en 2010 comme dessinatrice conceptrice multimédia, elle débute dans une entreprise de jeux vidéo à Montpellier, où **elle crée personnages, décors et visuels.** Son parcours l'amène ensuite vers **l'édition jeunesse**, avec des collaborations pour Fleurus ou Auzou, mais aussi **des jeux de société et des projets illustrés...**

Mais après plusieurs années passées devant l'ordinateur, **Doriane ressent le besoin d'un métier plus humain**, plus direct. Elle se forme puis se lance dans le tatouage. Elle ouvre son premier salon en janvier 2019, avant de s'installer à Martigues en 2022, puis de revenir à Saint-Mitre-les-Remparts fin mai 2025.

Pour Doriane, **le tatouage n'est jamais seulement un motif.** C'est une rencontre, une écoute, parfois **une histoire de vie à traduire en image.**

Même lorsqu'un client n'a pas d'idée précise, elle l'accompagne, le conseille et donne forme à son projet avec son regard d'illustratrice.

Le nom **Appaloosa Tattoo** reflète d'ailleurs cet esprit. L'appaloosa est une race de cheval à la robe tachetée, unique et évolutive. Doriane, qui en possède un, aime cette idée d'un dessin vivant, qui peut s'enrichir avec le temps. Comme un tatouage auquel on ajouterait, au fil des années, de nouveaux éléments de son histoire.

Son univers dépasse aujourd'hui largement la commune. Elle a tatoué des clients venus de Belgique, d'Allemagne, d'Italie, de Colombie, du Luxembourg ou encore de Géorgie. **Son travail a également été publié dans un magazine sud-coréen**, puis dans *Tatouage Magazine* au premier

trimestre 2026.

Toujours en quête de projets créatifs, elle développe actuellement **Behind the ink**, une grande pièce full dos sur le thème western, accompagnée d'un shooting professionnel et de plusieurs partenariats avec artisans et professionnels de l'image.

Avec Appaloosa Tattoo, Doriane poursuit ainsi le même fil depuis l'enfance : dessiner. Mais désormais, son trait ne reste plus seulement sur le papier ou l'écran. **Il s'inscrit dans la peau, au plus près des histoires personnelles.**

**Appaloosa Tattoo**  
**12 rue des Saladelles ZAC des Étangs**  
**(au sein de l'institut de beauté)**  
**Contact via le formulaire du site**  
**uniquement : [www.appaloosa-tattoo.fr](http://www.appaloosa-tattoo.fr)**



Doriane déborde de créativité depuis son plus jeune âge, et a fait de sa passion son métier.

## ÉTAT CIVIL



### Naissances

Nilyo Eric Franck DROZD PICCOLI, né le 18 février 2026 à Marseille 15<sup>ème</sup>.

Hugo Mattéo COURTAIS ROUSSEL, né le 22 février à Martigues.

Eva Léa COURTAIS ROUSSEL, née le 22 février à Martigues.

Lou, Claudia VIDAL, née le 18 février 2026 à Aix-en-Provence.

Tom, Roger PIAT, né le 06 mars 2026 à Martigues.

Théo GIACALONE, né le 24 février 2026 à Martigues.

Talia FRANCOIS, née le 09 mars 2026 à Marseille 8<sup>ème</sup>.



### Mariages

Michel Louis ROS et Andréa ATSA, mariés le 18 avril 2026.

Lilian PEREZ et Valéria-Cécilia CAHUAO BASTIDAS, mariés le 25 avril 2026.



### Décès

Rémi ACETOSA, décédé le 16 mars 2026 à Martigues.

Carmen MOZZICONACCI née MONTERO TORRES, décédée le 24 mars 2026 à Martigues.

Thérèse ALARCON née BARTHEL, décédée le 14 avril 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Manuel MOYA, décédé le 16 avril 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Paul RANCUREL, décédé le 21 avril 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Maria DI FIDI, décédée le 22 avril 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Paulette GOURGUES divorcée ARENA, décédée le 24 avril 2026 à Martigues.

Danielle USCLAT née HORVAT, décédée le 25 avril 2026 à Salon-de-Provence.

Monique SALMON née FAVRE, décédée le 29 avril 2026 à Allschwil.

Christian CORSINI, décédé le 1<sup>er</sup> mai 2026 à Saint-Mitre-Les-Remparts.

Hubert GAY, décédé le 1<sup>er</sup> mai à Istres.

# PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE

Vendredi 19 juin 2026  
à 19h00



THÉÂTRE  
DE LA  
MANARE



# L'Agenda

Sélection

## JUIN

### MERCREDI 3 JUIN

**Les mercredis du cinéma 'Pee Wee's Big Adventure'**

Théâtre de la Manare | 20h30

Billetterie : <https://bit.ly/billetteriemanare>

### DU 3 AU 24 JUIN

**Exposition Photo Marius**

Vernissage : vendredi 5 juin à 18h

Médiathèque municipale Charles Rostaing

Infos : 04 42 49 15 11

### LES 4, 11 ET 18 JUIN

**Ateliers numériques seniors**

Espace Famille Solidarités | 14h

Infos : 04 42 06 74 16

### LES 5, 6 ET 7 JUIN

**Printemps Gourmand**

Place de la Mairie

Infos : 04 42 80 99 29

### DU 15 AU 18 JUIN

**Réunions de quartiers | 18h30**

15/06 : Plateau villageois | Salle du conseil municipal

16/06 : ZAC des Étangs | Salle la Source

17/06 : Les Écartis | Salle du conseil municipal

18/06 : Varage-Massane | Salle polyvalente de Varage

### SAMEDI 13 JUIN

**Musique : Paranohead - Radiohead Tribute Band**

Théâtre de la Manare | 21h

Billetterie : <https://bit.ly/billetteriemanare>

### MERCREDI 17 JUIN

**Concert de l'école de musique**

Théâtre de la Manare | 18h30

### VENDREDI 19 JUIN

**Soirée de présentation de la saison culturelle**

Théâtre de la Manare | 19h

### VENDREDI 19 JUIN

**Gala de danse par l'association Fit'Dance**

Gymnase René Jauras | 21h

### DIMANCHE 21 JUIN

**Fête de la musique**

Centre-village | 19h-23h

### VENDREDI 26 JUIN

**Gala de danse par l'association Fit'N'Sol**

Gymnase René Jauras | 18h-20h

### SAMEDI 27 JUIN

**Gala de twirling par l'association Twirl Sporting Club Saint-Mitre-les-Remparts**

Gymnase René Jauras

### SAMEDI 27 JUIN

**Gala de karaté par l'association de karaté**

Gymnase René Jauras | 20h30

## JUILLET

### SAMEDI 4 JUILLET

**Soirée blanche**

Plage de Massane | 21h

Infos : 04 42 49 04 62

### VENDREDI 10 JUILLET

**Banquet gaulois**

Centre Village | 19h

### MARDI 14 JUILLET

**Fête nationale**

Plage de Massane | 20h

Infos : 04 42 49 04 62

### DU 24 AU 27 JUILLET

**Fêtes votives**

Place de la Mairie

Infos : 04 42 49 04 62